

1 OBJET

Les présentes Conditions Générales (dites "**Conditions Générales Signataires**" ou "**CGS**") sont établies par la société EDICourtage, société par actions simplifiée au capital de 340.000 EUR dont le siège social est situé 33 rue Saint-Augustin 75002 Paris, immatriculée sous le numéro 527 885 883 RCS Paris.

Les CGS ont pour objet de définir les étapes du service de Signature Simple (tel que ce terme est défini ci-après, de même que les termes débutant par une majuscule) proposé par les Opérateurs d'Assurance aux Signataires ainsi que les droits et obligations de chacune des parties dans ce cadre.

Les CGS définissent les conditions dans lesquelles les parties reconnaissent au(x) Document(s) qu'elles s'approprient à signer sous forme électronique la qualité de documents originaux, et les admettent à titre de preuves de leur engagement contractuel au même titre que des documents sur support papier signés de leur main.

Les CGS sont disponibles sur la Plateforme et applicables à compter de leur publication.

L'utilisation de la Plateforme emporte pleine et entière acceptation des CGS dans leur dernière version à jour. Toute modification des CGS sera notifiée de manière visible sur la Plateforme.

2 DEFINITIONS

Les termes suivants sont définis comme suit :

"Code de Sécurité" : désigne le code confidentiel et personnel, à durée limitée et à usage unique (code "OTP"), généré par la Plateforme et adressé au Signataire, par la Plateforme, via un message électronique SMS sur son téléphone mobile ou par un message vocal sur son téléphone fixe

"Document(s)" : désigne le ou les supports, précontractuel(s) ou contractuel(s), élaboré(s) sous la seule responsabilité de l'Opérateur d'Assurance à destination des Signataires dans le cadre du service de Signature Simple

"Données à caractère personnel" : définies selon la réglementation applicable comme *"toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une "personne physique identifiable" une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale"*.

"Données d'Utilisation" : désigne l'ensemble des informations, quels qu'en soient la forme et/ou le contenu, traitées, circulant et/ou conservées sur la Plateforme, en ce compris le ou les Document(s) en original revêtu(s) d'une Signature Simple

"Fichiers de Preuve" : désigne le ou les fichiers contenant l'ensemble des éléments techniques destinés à apporter la preuve d'une action effectuée dans le cadre d'une opération de Signature Simple sur Plateforme

"Incident de Sécurité" : désigne tout malware, virus, "Cheval de Troie" ou autre code ou instruction nuisible susceptible d'infecter, d'espionner et/ou d'affecter tout logiciel, donnée, fichier, base de données, ordinateur ou autre matériel, toute communication ou autre élément, et capable d'endommager, de porter atteinte ou de détourner de l'usage

auquel, il est destiné, en tout ou partie, tout logiciel, matériel et plus généralement toute composante de la Plateforme

"Maintenance" : désigne toute modification technique de la Plateforme afin de s'assurer de son fonctionnement et de sa conformité aux besoins des Signataires, ou bien rendue nécessaire par tout Incident de Sécurité

"Matériel de Connexion" : désigne tout instrument et matériel informatique du Signataire, utilisant notamment les réseaux de téléphonie et de l'internet, répondant aux prérequis techniques nécessaires pour se connecter à la Plateforme, accéder et utiliser le service de Signature Simple

"Opérateur(s) d'Assurance" : désigne tout courtier ou assureur utilisant et proposant aux Signataires le service de Signature Simple

"Plateforme" : désigne la plateforme accessible sur le Site accueillant le service de Signature Simple

"Signature Simple" : désigne une signature électronique constituée de données sous forme électronique, qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électronique et que le signataire utilise pour signer

"Site" : désigne tout site internet spécifié par l'Opérateur d'Assurance depuis lequel la Plateforme est accessible

"Signataire(s)" : désigne toute personne utilisant la Plateforme afin d'apposer sa signature sur un ou plusieurs Documents élaboré(s) par l'Opérateur d'Assurance

Sous-traitant : désigne la personne physique ou morale (entreprise ou organisme public) qui traite des données pour le compte d'un autre organisme (« le responsable de traitement »), dans le cadre d'un service ou d'une prestation.

Sous-traitant ultérieur : désigne le sous-traitant que le sous-traitant peut être amené à utiliser pour mener ses activités de traitement.

EDICourtage utilise Docaposte BPO (320 217 144 RCS Créteil) en tant que sous-traitant ultérieur pour l'hébergement de la plateforme.

Docaposte DPS (314 704 057 RCS Créteil) est le sous-traitant ultérieur de Docaposte BPO pour l'archivage des données.

"Tiers Certificateur" : désigne la société Certinomis (société par actions simplifiée dont le siège est sis 45/47, boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 433 998 903 RCS Créteil) chargée d'émettre un cachet électronique au nom de la société Docaposte BPO (société par actions simplifiée au capital de 12.120.521 EUR dont le siège social est situé 45/47, boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 320 217 144 RCS Créteil) en vue de la création d'une Signature Simple.

3 ACCES AU SERVICE DE SIGNATURE SIMPLE

L'accès au service de Signature Simple s'effectue sur la Plateforme, accessible depuis le Site.

La Plateforme est en principe accessible 24h/24h, 7j/7j, sous réserve des dispositions de l'article 6 ci-après et, le cas échéant, des interruptions de tout ou partie du Service de Signature Simple rendues nécessaires par toute opération de Maintenance.

Il est indiqué que l'Opérateur d'Assurance conserve la faculté, le cas échéant, de conserver les moyens habituels de conclusion d'un Document notamment afin de pallier toute défaillance momentanée du service de Signature Simple et/ou de la Plateforme.

L'accès au service de Signature Simple est subordonné à l'acceptation de politiques d'utilisation et au respect de prérequis techniques. Ceux-ci sont portés préalablement à l'utilisation du service de Signature Simple par l'Opérateur d'Assurance à la connaissance du Signataire qui reconnaît en avoir eu connaissance.

4 PARCOURS DU SERVICE DE SIGNATURE SIMPLE

4.1 Généralités

La Signature Simple répond aux exigences du Règlement (UE) n°910/2014 relatif à l'identification électronique et aux services de confiance pour les transactions électroniques dans le marché intérieur.

La Signature Simple est créée par la saisie par le Signataire du Code de Sécurité qui emporte son consentement au Document. La trace informatique de cette saisie ainsi que les informations d'identité du Signataire sont scellées pour en garantir l'intégrité au moyen d'un cachet électronique.

L'identification du Signataire par l'Opérateur d'Assurance est une condition préalable et essentielle à l'apposition d'une Signature Simple. L'Opérateur d'Assurance procède à l'identification du Signataire, à distance ou en présentiel, en saisissant les coordonnées et le numéro de téléphone de ce dernier sur la Plateforme.

Le Signataire reconnaît que la Signature Simple constitue un écrit probant au sens de l'article 1367 du Code civil et du Règlement (UE) n°910/2014.

4.2 Etapas de la Signature Simple

La Signature Simple est un service en étapes successives. Pour chacune d'elles, le Signataire suit les instructions indiquées de la page correspondante de la Plateforme.

Le Signataire est informé par courriel du ou des Documents à signer sur la Plateforme. Ce courriel contient un lien unique lui permettant de se connecter à la Plateforme et de consulter les Documents mis à sa disposition.

Le Signataire est tenu de prendre connaissance du ou des Documents à signer électroniquement préalablement au début du processus de signature électronique décrit ci-après.

Le Signataire doit toujours vérifier les informations qui lui sont présentées au cours des étapes de la Signature Simple.

Chaque étape du parcours de Signature Simple nécessite une validation du Signataire, matérialisée par la coche d'une case prévue à cet effet. Le Signataire peut revenir à chaque étape qu'il a précédemment validée à l'aide d'un lien également prévu à cet effet.

Lors de l'étape terminale, le Signataire reçoit sur son téléphone (fixe ou mobile) un Code de Sécurité qu'il doit saisir sur la Plateforme pour finaliser l'opération de Signature Simple.

Ce Code de Sécurité doit être inséré avant son délai expiration pour finaliser l'opération de Signature Simple.

La validation du Document, par l'apposition de la Signature Simple, ainsi que le consentement du Signataire aux présentes Conditions Générales sont intégrés au Fichier de Preuve.

A l'issue du processus décrit ci-dessus, le Signataire reçoit un courriel de confirmation contenant un lien hypertexte vers un espace sécurisé lui permettant d'accéder à nouveau à l'ensemble des Documents signés électroniquement, de les télécharger et de les imprimer pendant 90 jours calendaires à compter de leur émission.

5 CONDITIONS TARIFAIRES

Le service de Signature Simple est gratuit pour le Signataire, ce dernier conservant néanmoins à sa charge tous frais d'accès et d'utilisation du réseau internet et de téléphonie (mobile ou fixe) de son Matériel de Connexion pour l'utilisation du service de Signature Simple.

6 RESPONSABILITES

EDICourtage se réserve la possibilité de fermer temporairement ou définitivement ou de rendre inaccessible, en tout ou partie, le service de Signature Simple, en particulier pour des opérations de maintenance de la Plateforme ou à la demande de toute autorité judiciaire et en cas de force majeure.

L'utilisation du service de Signature Simple repose sur l'utilisation du réseau Internet et du réseau téléphonique. Aussi, le Signataire devra disposer d'un logiciel de navigation, compatible avec ledit service, dont les fonctions JavaScript et Cookies seront activées, et à jour des patches de sécurité proposés par son éditeur.

EDICourtage n'est pas responsable des conséquences résultant d'un Incident de Sécurité du Matériel de Connexion du Signataire.

Le Signataire est responsable de toutes les conséquences qui résulteraient d'une erreur de transmission ou de manipulation de sa part et déclare accepter les limites du réseau internet, notamment s'agissant des performances techniques et des temps de réponse en matière de consultation, d'interrogation ou de transfert de données.

Compte tenu de la nature et de la complexité des réseaux de téléphonie (mobile et fixe) et de l'internet, en particulier des performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données d'informations, EDICourtage fait ses meilleurs efforts pour permettre l'accès à la Plateforme, mais ne saurait garantir un fonctionnement ininterrompu du service de Signature Simple ni être tenue pour responsable de tout préjudice pouvant résulter pour le Signataire de la non disponibilité du service de Signature Simple.

EDICourtage ne saurait être tenue pour responsable, notamment, des conséquences dommageables résultant des interruptions, suspensions, dysfonctionnements ou bogues du service de Signature Simple, altération, destruction ou pertes des données fournies par l'Opérateur d'Assurance et/ou le Signataire.

EDICourtage ne saurait être tenue responsable des dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant du contenu et/ou de l'accès et/ou de l'utilisation de la Plateforme et/ou des services proposés incluant notamment, mais non limitativement, toute perte d'exploitation, perte de programme, perte de données, toute détérioration ou virus qui pourraient infecter l'équipement informatique ou tout autre bien du Signataire.

Le Signataire est responsable de l'utilisation de son Code de Sécurité et des conséquences de sa divulgation volontaire ou involontaire ainsi que de son utilisation par des tiers. En conséquence, EDICourtage ne peut être tenue pour responsable des dommages résultant d'un usage frauduleux et/ou abusif du Code de Sécurité.

De même, le Signataire a la responsabilité de son téléphone sur lequel il reçoit, le cas échéant, son Code de sécurité permettant son authentification et son identification. Il peut modifier ses coordonnées à tout moment en prévenant l'Opérateur d'Assurance.

Aussi, toute Signature Simple effectuée au moyen du Code de Sécurité communiqué au Signataire sera présumée avoir été accomplie par ce dernier, ainsi que celui-ci le reconnaît et l'accepte.

En toute hypothèse, si une condamnation d'EDICourtage devait être prononcée au profit d'un Signataire en lien avec l'utilisation du service de Signature Simple et/ou de la Plateforme, le montant de l'indemnisation qui serait due serait limité aux plafonds visés à l'assurance de responsabilité civile souscrite par EDICourtage. Ces plafonds étant susceptibles d'évoluer, EDICourtage s'engage à communiquer sans délai au Signataire une attestation de son assurance de responsabilité civile en cours de validité sur simple demande.

7 DISPOSITIONS DIVERSES

7.1 Convention de preuve

Le Signataire donne son accord à l'enregistrement informatique des connexions et opérations réalisées au cours de l'utilisation du service de Signature Simple. Il est expressément convenu que toutes les données, informations, fichiers et tout autre élément numérique échangés entre l'Opérateur d'Assurance et le Signataire, conservés par EDICourtage, notamment dans ses bases de données ou sur ses serveurs, constitueront des preuves recevables, valides, opposables et ayant la force probante d'un acte sous seing privé.

Le Signataire reconnaît que le procédé de signature électronique proposé constitue un procédé présumé fiable, garantissant l'identité du signataire et l'intégrité du ou des Document(s) signé(s) électroniquement, jusqu'à preuve contraire.

Le Signataire et l'Opérateur d'Assurance acceptent que les enregistrements réalisés par EDICourtage, pendant tout le processus de signature électronique soient produits et admissibles devant les tribunaux.

Plus particulièrement, le Fichier de Preuve de la transaction qui récapitule l'ensemble des données de la session de Signature Simple, notamment les mentions des données et informations du Document inscrites au Fichier de Preuve qui permettent d'authentifier le ou les Documents signés électroniquement, vaudra preuve en cas de litige et pourra être produit devant les tribunaux. Le Fichier de Preuve est conservé pendant une période de trente (30) ans par EDICourtage ou l'Opérateur d'Assurance à compter de la date de l'opération qu'il constate électroniquement.

7.2 Données personnelles

Les données à caractère personnel des Signataires sont collectées via la Plateforme à la seule fin de mettre en œuvre le service de Signature Simple.

7.2.1 Données collectées

Les données à caractère personnel de chaque Signataire, collectées via la Plateforme sont les nom, prénom, téléphone mobile (ou fixe), adresse IP et adresse(s) e-mail du Signataire.

Le Signataire s'engage à communiquer des informations exactes et ne portant pas préjudice aux intérêts ni aux droits des tiers.

7.2.2 Finalités de la collecte

Les finalités de la collecte consistent à :

- permettre la création d'une Signature Simple sur la Plateforme au moyen d'un Certificat émis par le Tiers Certificateur,
- fournir la preuve de la Signature Simple d'un ou plusieurs Documents au moyen, notamment, des Fichiers de Preuve.

7.2.3 Utilisation et transmission des données

Le responsable de traitement des données à caractère personnel des Signataires est l'Opérateur d'Assurance.

Les destinataires des données à caractère personnel des Signataires sont EDICourtage, les sous-traitants ultérieurs pour l'hébergement et l'archivage des données, et le Tiers Certificateur.

7.2.4 Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel collectées sont conservées pour une durée limitée en fonction des finalités du traitement et de la durée de conservation prévue par la législation applicable à nos services.

7.2.5 Droit des personnes sur les données collectées

Le Signataire dispose du droit de demander l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, une limitation du traitement qui le concerne, du droit de s'opposer au dit traitement ainsi que du droit à la portabilité de ses données.

Le Signataire peut exercer ses droits ci-dessus par voie postale et/ou de courriel aux adresses qui lui auront été préalablement communiquées par l'Opérateur d'Assurance.

Il convient de noter que l'exercice de ces droits pourrait avoir pour conséquence d'empêcher l'accès à la Plateforme.

Le Signataire dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle de protection des données à caractère personnel.

7.3 Rétractation et renonciation

L'Opérateur d'Assurance est responsable de l'information donnée au Signataire concernant les délais et modalités de rétractation et/ou de renonciation applicables, le cas échéant.

Toute demande de rétractation et/ou toute demande de renonciation adressée, directement ou indirectement, à EDICourtage est considérée comme nulle et non avenue.

7.4 Modification des CGS

EDICourtage se réserve le droit d'apporter, à tout moment, des modifications à tout ou partie des présentes CGS. Les Signataires en seront informés de manière visible et facilement accessible sur la Plateforme.

7.5 Loi applicable

Les CGS sont soumises au droit français.